



## Signature Fini à plancher ultra haute vitesse

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2014-06-24

### 1. IDENTIFICATION

**Nom du produit** Signature Fini à plancher ultra haute vitesse  
**Code du produit:** 5104950, 4971947  
**FDS #:** MS0800254  
**Utilisation recommandée:** • Entretien des planchers  
**Utilisations déconseillées:** Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

**Producteur, importateur, fournisseur**

Siège social aux États-Unis  
 Diversey, Inc.  
 8310 16th St.  
 Sturtevant, Wisconsin 53177-1964  
 Phone: 1-888-352-2249  
 Adresse Internet pour les fiches signalétiques :  
[www.diversey.com](http://www.diversey.com)

Siège social au Canada  
 Diversey - Canada  
 2401 Bristol Circle  
 Oakville, Ontario L6H 6P1  
 Phone: 1-800-668-3131

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 1-800-851-7145 (U.S.); 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification du produit non dilué**

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et les exigences actuelles du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) du Canada.

**Déclarations sur la sécurité**

Peut irriter modérément les yeux et la peau. En cas de contact, rincer immédiatement à grande eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - non applicable

**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

**Classification du produit dilué @ RTU**

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

**Déclarations sur la sécurité**

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Ingrédients classifiés**

Composant(s)	CAS #	% en poids
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	5 - 10%
Tributoxyéthyl-phosphate	78-51-3	1% - < 3%

Signature Fini à plancher ultra haute vitesse

1 of 5



dibenzoate de diéthylèneglycol	120-55-8	1% - < 3%
--------------------------------	----------	-----------

#### 4. FIRST AID MEASURES

##### Produit Non Dilué:

**Les Yeux:** En cas de contact, rincer immédiatement à grande eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

**Par voie cutanée:** En cas de contact, rincer immédiatement à grande eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Hydrocarbures aromatiques** Rincer la bouche à l'eau.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

**Conditions médicales aggravées:** Aucun à notre connaissance.

##### Produit Dilué:

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

**Les Yeux:** Voir l'information pour le produit non dilué

**Par voie cutanée:** Voir l'information pour le produit non dilué

**PAR INHALATION :** Voir l'information pour le produit non dilué

**Hydrocarbures aromatiques** Voir l'information pour le produit non dilué

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Méthodes particulières d'intervention** Aucune méthodes spéciale n'est requise

**Moyen d'extinction approprié** Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

**Dangers spécifiques** Sans objet.

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles**

Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent.

**Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :**

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

#### 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau et les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

**Entreposage:**

Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Niveau d'aérosol (le cas échéant) :** Sans objet.

#### 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives d'exposition:**

Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de matières dangereuses soumises à des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation régionaux.

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Ether de diéthylèneglycol et de monoéthyle	111-90-0	-	-
Tributoxyéthyl-phosphate	78-51-3	-	-
dibenzoate de diéthylèneglycol	120-55-8	-	-

##### Produit Non Dilué:

**Mesures d'ordre technique:**

Aucune ventilation particulière requise Ventilation adéquate du local

##### Protection individuelle

<b>Protection des yeux:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection des mains:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection respiratoire:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Produit Dilué:**

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

**Protection individuelle**

<b>Protection des yeux:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection des mains:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection respiratoire:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État de la matière:</b> Liquide	<b>Couleur:</b> Turbidité Opaque, <b>primaire</b> Blanc
<b>Vitesse d'évaporation:</b> Pas d'information disponible.	<b>Odeur:</b> <b>primaire</b> Ammoniaque
<b>Seuil de l'odeur:</b> Pas d'information disponible.	<b>Point/intervalle d'ébullition:</b> indéterminé
<b>Point/intervalle de fusion</b> indéterminé	<b>Température de décomposition:</b> Indéterminé
<b>Température d'auto-inflammation:</b> Pas d'information disponible.	<b>Solubilité:</b> dispersable
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b> Pas d'information disponible.	<b>Densité relative (relativement à l'eau):</b> 1.026
<b>Densité</b> 8.56 lbs/gal 1.026 Kg/L	<b>Densité gazeuse:</b> Pas d'information disponible.
<b>Masse volumique apparente</b> Pas d'information disponible.	<b>Pression de vapeur:</b> Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair</b> > 200 °F > 93.3 °C	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b> Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair de la dilution:</b> > 200 °F > 93.3 °C	<b>Viscosité:</b> Pas d'information disponible.
<b>Phosphore élémental:</b> 0.16 % by wt.	<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):</b> 1.05 % *
<b>pH</b> 8.35	<b>% COV par poids dse la dilution d'emploi</b> 1.05 % *
<b>pH de la solution diluée</b> 8.35 @ RTU	<b>Inflammabilité (solide ou gaz):</b> Sans objet.
<b>Corrosion des métaux</b> Non déterminé	
<b>Limites d'explosivité - supérieure:</b> indéterminé - <b>inférieure:</b> indéterminé	

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

**10. STABILITY AND REACTIVITY**

<b>Reactivity:</b>	Not Applicable
<b>Stabilité</b>	Le produit est stable
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun raisonnablement prévisible.
<b>Matières à éviter</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>Conditions à éviter</b>	Pas d'information disponible.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Information sur les voies d'exposition probables:**

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation

**Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme**

**Contact avec la peau:** Peut irriter modérément la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et/ou de l'inconfort transitoire.

**Contact avec les yeux:** Peut irriter modérément les yeux. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des larmoiements et/ou de l'inconfort transitoire.

**Ingestion:** Pas d'information disponible.

**Inhalation:** Pas d'information disponible.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Mesures numériques de toxicité**

The following values are calculated based on chapter 3.1 of the GHS document

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistance et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés:** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Non réglementé

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT/TDG:** Veuillez vous reporter à la bibliothèque HAZMAT (MATDANG - matières dangereuses) de Diversey sur le site Web <http://naextranet.diversey.com/dot> pour obtenir des renseignements à jour sur l'expédition.

**Description du connaissance DOT (voie terrestre )** BUFFING OR POLISHING COMPOUNDS

**Description du voie maritime connaissance** BUFFING OR POLISHING COMPOUNDS

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Inventaires internationales**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL).

**Réglementation des É.-U.**

**Proposition 65 de la Californie:** Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

**RIGHT TO KNOW (RTK)**

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
sel ammoniac de polymère acrylique modifié	Breveté	-	-	-	-
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	-	X	-	-
Tributoxyéthyl-phosphate	78-51-3	-	-	-	-
dibenzoate de diéthyléneglycol	120-55-8	-	-	-	-

**CERCLA/ SARA**

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	5 - 10%			X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	X		

**Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312**

Immédiat -  
Différée -  
Feu -  
Réactivité -  
Décompression soudaine -

**Canada**

**Catégories de risque du SIMDUT :** Non controle.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### NFPA

Santé 1

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2014-06-24

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

NAPRAC

Avis supplémentaire

• Ne contient pas de parfum additionné.

• Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement concernant les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement concernant les produits contrôlés

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*